© Guido Barberis

ACTUAILES.fr

Bimensuel d'actualités des 10-15 ans

Mercredi 16 novembre 2016 n° 59

abonnement gratuit sur
actuailes.fr

Verrons-nous des crèches à Noël ? p. 4

Ma a'jab el khabar ! p. 13

Des nouvelles d'Alep p. 18

Love and Friendship p. 22

Vendée Globe p. 23

Ambassade américaine à Paris en 2012 © L'Express.

APPRENDRE AVEC L'ACTUALITÉ

L'élection américaine vue de France

Comme dans la plupart des pays occidentaux, l'élection de Donald Trump a été une vraie surprise en France, particulièrement pour les médias et hommes politiques. Ainsi, l'entourage du président de la République François Hollande était tellement certain de l'élection d'Hillary Clinton que la lettre de félicitations pour l'élection de la candidate à la présidence américaine était déjà rédigée !

Pendant la campagne présidentielle américaine, François Hollande avait eu des mots très durs sur Donald Trump. Il avait dénoncé les « excès » du candidat qui donnaient au président français un « sentiment de haut-le-cœur ».

Cependant, comme le veut la bienséance, François Hollande a envoyé un message de félicitations à Donald Trump. Malgré les apparences, le ton était plutôt froid et loin d'être réjouissant.

Le 11 novembre 2016, les deux présidents se sont entretenus au téléphone et ont partagé la « volonté de travailler en commun » ce qui reste très vague et très courtois, mais ne garantit pas forcément une bonne entente entre les deux hommes. Plusieurs points de discorde apparaissent entre eux, dont, notamment, l'accord de Paris sur le climat, signé lors de la COP 21, que le nouveau président américain semblerait vouloir remettre en question.

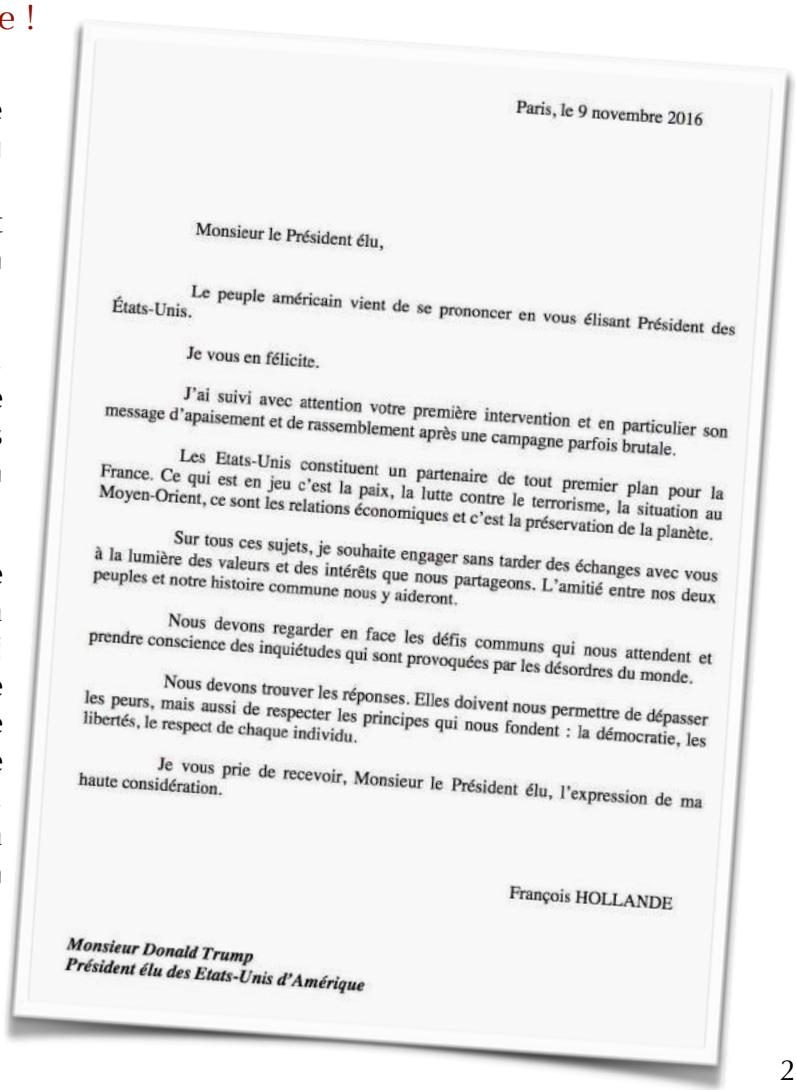

Paris, le 9 novembre 2016

Monsieur le Président élu,

Le peuple américain vient de se prononcer en vous élisant Président des États-Unis.

Je vous en félicite.

J'ai suivi avec attention votre première intervention et en particulier son message d'apaisement et de rassemblement après une campagne parfois brutale.

Les Etats-Unis constituent un partenaire de tout premier plan pour la France. Ce qui est en jeu c'est la paix, la lutte contre le terrorisme, la situation au Moyen-Orient, ce sont les relations économiques et c'est la préservation de la planète.

Sur tous ces sujets, je souhaite engager sans tarder des échanges avec vous à la lumière des valeurs et des intérêts que nous partageons. L'amitié entre nos deux peuples et notre histoire commune nous y aideront.

Nous devons regarder en face les défis communs qui nous attendent et prendre conscience des inquiétudes qui sont provoquées par les désordres du monde.

Nous devons trouver les réponses. Elles doivent nous permettre de dépasser les peurs, mais aussi de respecter les principes qui nous fondent : la démocratie, les libertés, le respect de chaque individu.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président élu, l'expression de ma haute considération.

François HOLLANDE

Monsieur Donald Trump
Président élu des Etats-Unis d'Amérique

Au-delà de la relation entre ces deux hommes, la question qui se pose est la suivante : pourquoi tant de personnes, que ce soit les journalistes, les dirigeants des pays, mais aussi les instituts de sondage, étaient-ils persuadés de l'élection d'Hillary Clinton ? Cela n'est pas la première fois qu'une surprise de ce genre se produit. La dernière en date est la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (le *Brexit*) annoncée comme impensable.

Il semble qu'il existe un décalage croissant entre la volonté profonde des peuples et la pensée des élites et des médias de nos pays… Ces derniers semblent complètement déconnectés de la réalité quotidienne vécue par leurs concitoyens.

À ce titre, l'élection présidentielle française de 2017 (à commencer par les primaires de la Droite et du Centre des 20 et 27 novembre 2016) pourrait être à nouveau source de surprise… Affaire à suivre !

À Dieu

Le maréchal des logis-chef **Fabien Jacq**, sous-officier au 515e régiment du train, est mort pour la France au Mali le 4 novembre 2016. Engagé dans le cadre de l'opération *Barkhane* visant à détruire les bases terroristes se trouvant au Sahel (région de l'Afrique située au sud du désert du Sahara), il est décédé après l'explosion de son véhicule sur un engin explosif improvisé. *Actuailes* s'associe à la douleur de ses proches et de sa famille.

LES CHIFFRES DE LA QUINZAINE

Cette année, le canal du midi célèbre ses **350** ans. Imaginé en 1666 par Louis XIV, ce canal relie Toulouse à la mer Méditerranée sur 240 kilomètres. Sa construction est achevée en 1681. Grâce à lui, les marchandises pouvaient être transportées de la Garonne à la mer Méditerranée sans avoir à contourner l'Espagne.

La France a perdu près de **2 millions** de touristes en un an, en raison des attaques terroristes perpétrées sur notre territoire. Depuis le 13 novembre 2015 (attaque de la salle de concert du *Bataclan*), les hôtels et restaurants sont à la peine. La France a été le plus désertée par les Japonais, les Chinois, les Allemands et les Américains qui craignent pour leur sécurité en venant visiter notre pays.

En France, la production de déchets est de **5,5 tonnes** par habitant, ce qui représente un poids total de 355 millions de tonnes par an.

Virginie Terrier

© Marguerite

Verrons-nous des crèches à Noël ?

Peut-être vous rappelez-vous qu'en décembre 2014 l'installation de crèches dans nos mairies, conseils généraux et même nos gares avait fait polémique ? En effet, pour certaines personnes, ces crèches portaient atteinte au principe de laïcité* introduit en France par la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État et inscrit dans la Constitution (« *La France est une république indivisible, laïque et démocratique* »).

Ce désaccord avait donné lieu à des procès dans les villes de Nantes et de Melun.

À l'issue de ces procédures, le tribunal administratif de Nantes avait donné raison aux défenseurs de la laïcité et demandé au Conseil général de Vendée de retirer la crèche installée dans son hall au motif que cette crèche constituait un « emblème religieux » incompatible avec la laïcité.

Au contraire, le tribunal administratif de Melun avait autorisé le maintien de la crèche en considérant qu'il s'agissait d'une « décoration traditionnelle ».

Ces deux affaires avaient fait l'objet d'un appel et, là encore, les cours d'appel saisies avaient rendu deux arrêts différents. La cour administrative d'appel de Paris, chargée du dossier de Melun, avait contredit le tribunal administratif de Melun en jugeant que l'installation de la crèche dans la mairie de Melun était contraire à la loi de 1905.
La cour d'appel de Nantes, elle, avait considéré que la crèche n'était pas contraire à la loi de 1905 et en avait autorisé l'installation.

À la suite des ces deux arrêts, personne ne savait donc si les mairies et les autres établissements publics pouvaient installer des crèches dans leurs halls d'entrée.

➔

* ***Principe de laïcité en France :*** *cela signifie que l'État est neutre vis-à-vis des religions. Il en découle que tous les croyants et non-croyants sont égaux et traités de façon identique et que toutes les administrations (école, hôpitaux, mairies…) doivent assurer les conditions de cette neutralité.*

Crèche provençale, mairie Avignon

L'avis du conseil d'État**, saisi de ces deux arrêts en dernier recours, était donc attendu avec impatience !

Le 9 novembre 2016, le conseil d'État a finalement rendu son arrêt. Que dit-il ? Dans son arrêt, le conseil d'État commence par rappeler les dispositions essentielles de la loi de 1905, à savoir : « *Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions. (Article 28)* »

Malgré cet article, le conseil d'État n'interdit pas les crèches. Il en autorise l'installation, mais sous conditions. Ainsi, il juge qu'une crèche peut être installée durant la période de Noël si elle présente « un caractère culturel, artistique ou festif ». En revanche, elle reste interdite si elle exprime « la reconnaissance d'un culte ou une préférence religieuse ».

On comprend donc qu'une crèche installée à côté d'un sapin de Noël, c'est autorisé, alors qu'installée à côté d'une croix, c'est interdit ! Le conseil d'État ajoute une autre condition pour autoriser les crèches : il faut que son installation « s'inscrive dans des usages locaux » et que le lieu retenu soit adéquat. Dans le cas où il n'y aurait jamais eu de crèche dans un établissement public, il est donc possible que l'installation d'une crèche soit interdite car ne s'inscrivant pas dans les « usages locaux ».

© Yves Le Pape

Il n'est pas certain qu'avec cet arrêt le conseil d'État ait réglé de façon définitive la problématique des crèches dans les espaces publics. En effet, selon que l'on est pour ou contre les crèches, on peut interpréter l'arrêt en sa faveur et prétendre que les conditions permettant son installation ou sa non installation sont réunies.

Il est donc fort à parier que ce n'est pas la dernière fois que nous entendons parler de procédures administratives visant l'autorisation ou l'interdiction d'une crèche ! Preuve en est que tant les défenseurs que les opposants des crèches à Noël ont considéré que l'arrêt du conseil d'État allait dans leur sens.

Attendons donc quelques jours et l'installation des décorations de Noël dans nos villes pour voir comment est interprété l'arrêt du conseil d'État...

*** Conseil d'État :* le conseil d'État a deux fonctions : d'abord il est chargé de conseiller le gouvernement en donnant son avis sur les projets de loi, ensuite il est le juge administratif suprême qui a le dernier mot sur tous les litiges concernant les administrations et les administrés.*

Anne-Sophie Biclet

Vaccins (suite)

Le casse-tête !

Après avoir expliqué, dans le dernier numéro, leur origine et leur fonctionnement, revenons sur les débats en cours autour des vaccins.

Il existe actuellement un mouvement français remettant en cause l'intérêt de certains, voire de tous les vaccins, et la ministre de la Santé a annoncé une concertation dans les mois prochains à ce sujet. Quels sont les principaux sujets de débat ?

La **liberté vaccinale :** actuellement, les seuls vaccins obligatoires en France sont contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP), et le vaccin anti-amarile dans les DOM-TOM. Certains autres vaccins sont recommandés, comme ceux contre la coqueluche ou l'*haemophilus*, qui peuvent éviter de graves maladies du nourrisson. Le souci est que l'on ne trouve plus aujourd'hui de vaccin contenant seulement le DTP, mais au moins un autre vaccin associé (*haemophilus* ou coqueluche au minimum). Même si l'on considère qu'il est raisonnable de faire ces vaccins supplémentaires, il n'est pas normal que l'on ne puisse pas avoir le choix. Les laboratoires pharmaceutiques qui fabriquent les vaccins sont accusés de vouloir imposer leurs produits.

N'hésitez pas à en parler à votre médecin !

Les adjuvants : ce sont des produits que l'on rajoute dans le vaccin pour rendre la réaction efficace : les plus polémiques sont les sels d'aluminium que l'on rajoute dans les vaccins inactivés (la bactérie ou le virus est tué et fragmenté pour la fabrication) comme le tétanos ou la polio. Il est possible (cela n'a pas encore été clairement démontré) qu'ils soient responsables d'une maladie très rare, la myofasciite à macrophages, qui provoque des douleurs, de la fatigue et des difficultés de concentration. Les « anti-vaccin » affirment que ceux-ci représentent un danger réel et qu'il faut trouver d'autres moyens de stimuler l'efficacité des vaccins, les autres pensent que le risque est minime alors que le vaccin protège d'un risque bien plus sérieux. Il est intéressant de noter que dans un vaccin il y a 0,6 mg d'aluminium alors qu'on estime que l'air, la nourriture et les déodorants en apportent chaque jour 3 à 15 mg.

La « **survaccination** » **:** chaque année, on propose de nouveaux vaccins, parfois contre des maladies courantes et relativement bénignes (comme la varicelle) : beaucoup de gens pensent que cela risque d'avoir des effets négatifs sur nos défenses naturelles et que les laboratoires pharmaceutiques ne cherchent que leur profit.

Il semble raisonnable de toujours revenir à la question essentielle : le **rapport bénéfice-risque du vaccin**. Quel est le risque de ce vaccin ? Quel est son bénéfice ? (protéger contre une maladie mortelle et fréquente statistiquement, par exemple.) Si le rapport est très positif, alors il est logique de vacciner, mais si le bénéfice est minime ou inexistant (la maladie en question est rarement grave ou il est facile de ne pas l'attraper), alors il ne faut pas oublier qu'il y a toujours un risque minime quand on vaccine, et ne pas le faire pour rien !

Mikaël de Talhouët

Le programme économique de Monsieur Trump

Après plusieurs décennies de libéralisation des échanges commerciaux, le nouveau président américain veut un revirement à 180° par la réinstauration de frontières économiques et la relocalisation des emplois.

Non pas une continuité mais une rupture ! C'est ainsi que l'on peut caractériser le programme économique du nouveau président des États-Unis par rapport à la politique menée par ses prédécesseurs au cours des quarante dernières années.

En effet, de Ronald Reagan à Barack Obama, les États-Unis ont été le moteur de la mondialisation et des échanges commerciaux avec les pays étrangers. Face au mécontentement grandissant de la classe moyenne américaine qui se sent lésée par les effets de la mondialisation, Donald Trump, au contraire, prône **une politique protectionniste**. En d'autres termes, le nouveau président américain veut protéger son pays du commerce mondial et des importations des produits étrangers, notamment chinois et mexicains. Le protectionnisme est, selon lui, le meilleur moyen de redonner des emplois stables et du pouvoir d'achat aux Américains.

Fort de cette conviction, il veut mettre en œuvre plusieurs mesures. Tout d'abord l'instauration de barrières douanières pour taxer fortement les produits chinois. Une taxation des entreprises américaines qui délocalisent leurs productions à l'étranger est également évoquée. La suspension d'accords commerciaux avec certains pays (notamment avec le Canada, et le Mexique) vient compléter ce programme protectionniste et aurait pour effet de relocaliser des centaines de milliers d'emplois aux États-Unis, notamment dans le secteur manufacturier.

À ce volet commercial s'ajoute un volet fiscal : Trump s'engage à baisser les impôts pour les particuliers et les entreprises. Le 45e président américain promet également **un grand programme d'investissement public** de 500 milliards de dollars dans les infrastructures du pays (ports, aéroports, routes, réseaux ferroviaires et tunnels).

Enfin, dans le domaine énergétique, Donald Trump veut réduire la réglementation actuelle pour stimuler la création d'emplois dans les énergies fossiles (mines, pétrole et gaz). À l'inverse, il semble ne pas privilégier le développement des énergies renouvelables. En témoigne sa volonté de **suspendre l'accord de Paris (COP 21)**.

Vous souhaitez réagir ?
Contactez-moi :
echodeleco@actuailes.fr

Parlement européen, à Strasbourg.

L'Europe face à l'inconnu

Stupeur et consternation dans toute la presse européenne : contre toute attente, c'est donc avec Donald Trump que les dirigeants d'Europe devront à l'avenir discuter dans le cadre des échanges diplomatiques.

La grande majorité des dirigeants européens, leurs ambassadeurs, la Commission européenne et tous les grands groupes de médias s'étaient pourtant ouvertement – et imprudemment – manifestés en faveur de la candidate Hillary Clinton. Ils partagent en effet les mêmes idées, les mêmes cercles d'influence et se connaissent déjà grâce aux rôles de Première Dame* puis de responsable de la diplomatie américaine qu'Hillary Clinton avait tenus il y a quelques années.

L'heure est donc désormais aux questions : quelles conséquences aura cette élection surprise pour l'Europe ?

Tout d'abord, il est probable que **cette victoire, décrite désormais comme celle du candidat du peuple contre les élites installées au pouvoir** (qui arrive de surcroît après le *Brexit*** dont les raisons sont assez comparables) renforce les mouvements comme le FPÖ et le Front national lors des prochaines élections de décembre en Autriche puis de mai 2017 en France.

En politique étrangère ensuite, Donald Trump est difficile à cerner. Mais il a semblé rejeter la doctrine de Barak Obama et d'Hillary Clinton consistant à fragiliser le monde et l'Europe en finançant les révolutions de ces dernières années (en Ukraine et dans les pays arabes) pour renforcer la domination américaine. Au contraire, **il semble vouloir discuter avec la Russie en vue de garantir la paix**, ce qui ne peut que bénéficier à l'Europe.

En revanche, le président Trump va probablement se concentrer en priorité sur les problèmes intérieurs de son pays et **demander aux Européens de gérer eux-mêmes leur propre défense**, alors que la plupart d'entre eux compte encore sur l'armée américaine pour défendre l'Europe en cas de guerre majeure.

Espérons donc que cette élection soit un électrochoc positif pour les Européens et leur fasse prendre conscience de la nécessité de disposer d'une industrie de défense autonome, ainsi que de forces armées suffisantes au service d'une politique étrangère européenne libre et indépendante. ●

***Première Dame :** épouse d'un président des USA. Hillary Clinton a été Première Dame de 1993 à 2001 quand son mari Bill Clinton était président.

****Brexit* :** décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne, votée en juin dernier.

Un nouveau président !

Au pays des pionniers, une star de télé-réalité peut devenir président !
Une majorité d'Américains (et d'étrangers) pensaient que le victoire d'Hillary Clinton était acquise, **la surprise est totale :** le chapitre Clinton[1] se ferme et une nouvelle ère politique va débuter.

Donald Trump est connu de tous les Américains, non pour avoir été homme politique, mais comme animateur d'émission devenu milliardaire à la tête d'un empire immobilier. Il devrait occuper le « bureau ovale » le 20 janvier 2017. Il dirigera alors pour quatre ans un pays à l'influence mondiale inégalée. Une bonne raison pour nous, Français, de nous y intéresser. Regardons donc ces élections sous différents angles : la démocratie, le rôle des médias, les raisons de la victoire et l'avenir.

La démocratie a parlé, mais le système électoral américain est très compliqué : savez-vous que, si Trump a gagné l'élection, c'est Clinton qui aurait remporté la majorité des voix exprimées[2] ? Ceci est dû au système politique présenté dans la Constitution américaine et que ses auteurs, les « pères fondateurs », ont voulu équilibrer.

Dans un mode de gouvernement où les cinquante états sont presque autant de petits pays, une « démocratie pure » – qui consisterait à faire élire le président directement par les citoyens – aurait pu causer des injustices graves entre les états à forte et faible populations. Les citoyens votent donc pour des grands électeurs qui ont déclarés à l'avance soutenir l'un ou l'autre des candidats, et ce sont ces grands électeurs qui éliront vraiment Trump comme président en décembre.

Les médias ont joué un rôle particulier dans cette campagne. Les moyens d'informations **traditionnels** (chaines de télévisions, radios et journaux) se sont illustrés par leur partialité puis, ayant misé sur Clinton, par les erreurs de leurs pronostics. Cela peut s'expliquer par leur conformisme (= consiste à répéter ce que la majorité des autres médias principaux disent).

45e président des États-Unis

Et aussi par la disparition progressive du journalisme « d'investigation » (= enquêter dans les détails plutôt que de se contenter d'informations partielles ou de préjugés) qui demande du temps… que les médias n'ont souvent pas s'ils veulent faire sensation en étant les premiers à rapporter des faits : la rapidité prévaut sur la qualité. Pour ces élections, la majorité des médias n'ayant pas cherché à comprendre les motivations des électeurs de Trump ou des déçus d'Obama, n'a pas vu venir cette victoire. En revanche, les médias alternatifs (Internet, les réseaux sociaux, *Twitter* notamment) ont joué un rôle clé en diffusant des informations non livrées par les médias traditionnels permettant aux électeurs de s'informer avec des perspectives différentes, mais sans éveiller l'attention des grands médias.

[1] Bill Clinton a été président de 1993 à 2001 et sa femme Hillary ministre des Affaires étrangères de 2009 à 2013.
[2] Cela est arrivé quatre fois dans l'histoire des États-Unis.

Si Trump a gagné, c'est qu'il a compris mieux que Clinton la situation de leurs compatriotes.

Les raisons de la victoire sont nombreuses. **D'abord, Trump a profité des faiblesses de Clinton**. Elle n'a pas bénéficié d'un soutien solide dans son propre camp, car bon nombre de ceux qui, démocrates, auraient dû voter pour elle, n'appréciaient pas sa personne ou ont été déçus par Obama (président actuel lui aussi démocrate). Ensuite, elle a été handicapée par différents scandales. Si les responsabilités précises ne sont pas toutes clairement établies, elle a reconnu des négligences dans la diffusion de courriels sensibles.

De son coté, si Trump a gagné, malgré son inexpérience politique[3], malgré sa critique par les médias[4] et le coût moindre de sa campagne par rapport à celle de sa concurrente, c'est parce qu'il a compris mieux que Clinton la situation réelle de leurs compatriotes. Ces derniers sont mécontents de l'évolution de leur pays dans de nombreux domaines comme le révèle le rejet de l'emprise croissante de la capitale fédérale sur les états (raison pour laquelle Trump a dit vouloir « assécher le marécage [politique] de Washington » ou Clinton a bénéficié de 94 % de soutien !), le sentiment de ralentissement économique et de perte d'influence internationale du pays (d'où le slogan « *Make America great again* » = « Refaire des USA un grand pays ») et d'insécurité au sens large (de la gestion de l'immigration au terrorisme ou encore à la peur de l'avenir).

Après avoir identifié ces problèmes, Trump **a su en parler librement** (parfois maladroitement), car, pour financer sa campagne, il n'a eu besoin de personne qui aurait pu influencer[5] son discours. De plus, il ne s'est pas senti lié aux positions de son parti républicain. **Sa franchise spontanée a donc naturellement séduit lorsqu'elle a éclairé les débats relatifs aux sujets qui inquiétaient. Son expérience du monde privé va aussi lui faire aborder de nombreux problèmes avec une approche plus pratique qu'idéologique, porteuse d'idées nouvelles.**

[3] Ronald Reagan, président des États-Unis entre 1981 à 1989, avait une expérience politique assez limitée et a commencé comme acteur de cinéma. Il fut pourtant apprécié au point d'être réélu en remportant 49 des 50 états en 1984.
[4] 91 % des média auraient été hostiles à Trump durant les douze semaines précédant les élections (*MRC Study : « Documenting twelwe weeks Trump Bashing »*).
[5] Les « dons » sont rarement désintéressés : une personne, une société, voire un pays, donnent de l'argent à condition que le bénéficiaire ne les critique pas et les soutienne.

Quel avenir ? Une fois que Trump aura pris ses fonctions de président, il pourra mettre son programme politique en chantier. Celui-ci va être **clarifié dans les semaines** qui viennent, car ses propositions officielles ont souvent manqué de clarté. Trump devra pour cela **s'entourer de conseillers** qui lui apporteront l'expertise nécessaire dans les domaines de son action (économie, politique sociale, défense, politique étrangère...).

Se renseigner sur leur profil permettra de prévoir la tournure de la politique future, les changements devant intervenir avant deux ans pour que les deux années suivantes (un mandat dure quatre ans) permettent de porter les fruits satisfaisant les électeurs et ouvrant la possibilité d'une éventuelle réélection.

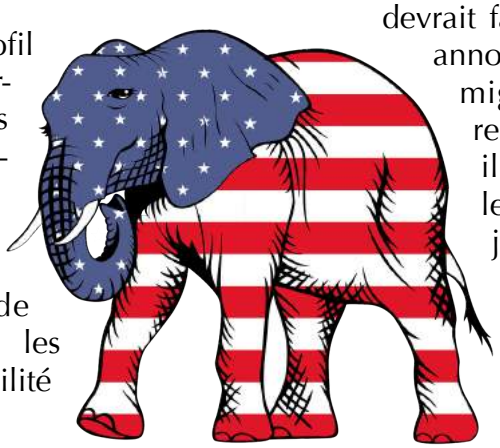

Ce qui s'impose d'emblée, c'est que **Trump ne réalisera pas tout ce qu'il a promis pendant sa campagne**, comme tous les présidents : certaines idées s'avèreront irréalisables, d'autres rencontreront une grande opposition et les sacrifices qu'il faudra consentir pour relancer le pays seront difficiles à faire accepter à une population qui souffrira toujours plus que ses dirigeants. Enfin, étant président de tous les Américains, Trump devra composer avec une partie de la population qui n'a pas voté pour lui.

Avec ses 70 ans, **Trump sera le plus vieux président des USA et le plus grand** après Lincoln (1,92m).

Partant de ce constat que peut-on imaginer pour les cent premiers jours du président Trump ? En ce qui concerne l'économie, on peut raisonnablement penser qu'il va recourir à ses compétences d'homme d'affaires pour développer l'emploi et favoriser le retour de la production de nombreux produits aux USA, quitte à augmenter le protectionnisme (= rendre difficile l'exportation de produits vers les USA). En termes d'immigration, il devrait faire preuve de la fermeté qu'il a annoncée pour réduire les flux de migrants clandestins et pourrait renvoyer ceux qui sont aux USA illégalement afin de garder tout leur sens aux filières légales et par justice pour ceux qui émigrent aux États-Unis par ce canal.

Quant aux questions sociétales, Trump ne devrait pas vraiment toucher aux lois sur les armes. Il devrait en revanche préserver les valeurs de la famille traditionnelle et la liberté religieuse[6]. Pour les relations internationales, il sera sans doute plus pragmatique en acceptant, par exemple, de coopérer davantage avec la Russie tout en demandant aux pays que les USA protègent militairement de se prendre davantage en charge financièrement.

D'ici là, souhaitons, comme Barack Obama, bon courage au président Trump. Qu'il ait à cœur de conserver la relation spéciale qui lie les USA à la France, pays qui a aidé la jeune république à gagner son indépendance !

Coût général de la campagne électorale
5 milliards $
(le double de la campagne de 2012),
56,8% : pourcentage
de la population ayant voté,
54% de femmes ont voté pour Clinton et
29% des hispaniques ont voté pour Trump.

Le vote des citoyens tombe un mardi, car il a été décidé en 1845 qu'après le repos dominical un jour de voyage était nécessaire à certains paysans pour se rendre au bureau de vote !

[6] Les nominations des juges à la Cour suprême seront un bon indicateur de l'orientation de cette politique. Dans le système judiciaire américain, la Cour suprême est l'organisme clé qui a le dernier mot lorsque des désaccords liés aux lois ne sont pas réglés au niveau des états, ou surviennent entre un état et la capitale. Ses décisions peuvent s'imposent aux états.

Sacha Balbari

L'élection de Donald Trump divise les opinions africaines

Avec ses nombreuses déclarations qualifiées de racistes par l'ensemble des médias internationaux, certains pourraient en conclure que Donald Trump, le nouveau président américain, n'a pas bonne presse en Afrique. Or, la réalité est plus contrastée.

En effet, si beaucoup voient en lui un raciste xénophobe qui méprise l'Afrique et les Africains, d'autres sur le continent se réjouissent des résultats de l'élection américaine du 8 novembre dernier.

Son discours anti-système a plu chez certaines élites africaines qui critiquent, comme Trump, l'hypocrisie des politiques étrangères des pays occidentaux qui prônent les Droits de l'Homme mais provoquent des guerres souvent meurtrières comme en Afghanistan, en Irak ou plus récemment en Libye. Le fait que Trump ait plus particulièrement dénoncé l'opération occidentale en Lybie et l'assassinat du colonel Kadhafi a plu aussi dans une Afrique qui a beaucoup bénéficié en son temps des largesses du dictateur libyen.

Enfin, certains pensent que le fait que le nouveau président américain ne connaisse pas grand-chose de l'Afrique est une opportunité pour le continent, car ils estiment que l'Afrique gagnerait à ce qu'aucune puissance étrangère ne s'occupe d'elle afin qu'elle soit obligée de se prendre en main.

Lancement de la COP 22 à Marrakech

La 22e conférence des Nations unies sur le climat a été lancée lundi 7 novembre à Marrakech au Maroc et durera jusqu'au vendredi 18 novembre prochain. La précédente conférence sur le climat, la COP21, avait eu lieu à Paris l'année dernière, et avait abouti à l'accord de Paris sur le climat.

Cet accord a été signé par une majorité des pays depuis la conférence et est ainsi entré en vigueur ce vendredi 4 novembre. La COP 22 de Marrakech est donc une conférence « de l'action », qui doit permettre de préciser les actions de mise en place de l'accord de Paris.

Ce cycle de conférences, initié à Berlin en 1995, a pour but de limiter l'émission de gaz à effet de serre accusé par beaucoup de scientifiques d'être à l'origine du réchauffement climatique actuel.

« Il est bon de se coucher loin du monde vers Dieu, pour se lever en Lui », saint Ignace d'Antioche.

© Mohamed Azakir / REUTERS

Ma a'jab el khabar[1] *!*

Cela faisait plus de deux ans. Plus de deux ans sans président pour le Liban. Mais voilà le 31 octobre dernier, le général chrétien **Michel Aoun** a été élu président de la République. Pourquoi un si long délai ? Qu'est-ce-que cela signifie pour l'avenir ?

Au Liban, l'élection présidentielle ne se fait pas au travers du « suffrage universel », c'est-à-dire que ce n'est pas le peuple qui élit le président (comme en France). Il est élu par les députés. Jusqu'à présent, ces derniers étaient divisés politiquement et confessionnellement[2]. À chaque fois que le Parlement (l'ensemble des députés) voulait élire un président, les vingt députés du bloc parlementaire chrétien de Michel Aoun et les treize députés du *Hezbollah* (le parti de Dieu, musulman chiite) bloquaient les élections.

L'élection de M. Aoun est le fruit d'un laborieux compromis entre les principaux partis politiques. Mais elle est aussi le résultat d'un incroyable compromis entre l'Iran et l'Arabie saoudite qui habituellement se déchirent. En effet, l'Iran soutient le *Hezbollah*. L'Arabie saoudite soutient des partis politiques opposés au *Hezbollah* (comme le *Courant du futur*, parti politique de Saad Hariri, musulman sunnite). Cet accord entre ces deux puissances opposées que sont l'Iran et le royaume saoudien peut s'expliquer par leur volonté commune d'épargner (pour leur propre intérêt naturellement) au moins un territoire au Moyen-Orient, tandis que la guerre ensanglante la Syrie voisine et l'Irak.

Les problèmes seront-ils pour autant résolus au Liban à l'avenir ? Premièrement, Michel Aoun a 81 ans. Que va-t-il se passer s'il meurt ? Une autre personnalité charismatique pourra-t-elle dépasser les disputes libanaises et susciter le compromis des grandes puissances ? Deuxièmement, même si de nombreux Libanais veulent la paix à tout prix, la société restent divisée entre chrétiens, musulmans sunnites, musulmans chiites, druzes, *etc.*

[1] « *Quelle nouvelle incroyable !* » Traduction de l'arabe classique.
[2] Confessionnellement : se rapportant aux confessions, c'est-à-dire aux religions.

Vous avez dit consensus ?

Consensus, mot employé en diplomatie, en politique et en écologie, bref, souvent et partout… Que signifie-t-il ?

Que dit le *Larousse* ?
Le mot latin signifie *accord*, le *Larousse* explique qu'un consensus ne désigne pas l'objet de l'accord, mais la procédure pour y parvenir : « *un consentement… qui évite de faire apparaître les objections et les abstentions.* » Le mot est tellement confus qu'on parle de « faire consensus », de « culture du consensus », des « lieux de consensus », des « logiques de consensus ».

Pourquoi la recherche des consensus ?
Le concept de consensus prétend éviter la guerre alors qu'il n'est que l'élimination des ***dissensus***, avec le risque d'affadir la vérité. Mais l'indifférence qui en découle est souvent source de violences.

Comment se fabrique un consensus ?
Les spécialistes de construction des consensus respectent plusieurs étapes.
– Le vocabulaire utilisé pendant les débats. Il doit être vague pour rassembler. Le développement durable en est un exemple. Qui est contre le développement ? Qui serait pour qu'il ne dure pas ?
– Choisir des interlocuteurs appropriés, en éliminant les personnalités susceptibles de troubler le processus de consensus.
– Sélectionner des médiateurs, des animateurs et des experts acquis à l'objectif.
– Éliminer les « voix **dissidentes** », en leur reprochant leur mauvaise volonté puisque l'objectif est d'obtenir le consensus.
– Rédiger un projet de synthèse qui sera soumis aux participants en public sans vote. Ainsi, à l'ONU, Hans Corell, responsable des Affaires juridiques de l'ONU, a reconnu en 2002 que les expressions consensus et sans vote sont « synonymes et interchangeables »!

Les valeurs de consensus
Les valeurs de référence des partisans du consensus sont la « *tolérance* », et la « *non discrimination* ».
Les récalcitrants sont accusés d'être intolérants et leur recherche du vrai et du faux de relever de la discrimination. Le relativisme est au rendez-vous de ces référentiels qui oublient que le « discernement » est par définition une « discrimination » entre diverses propositions de la pensée.

Mots compliqués

Dissensus : Mot latin construit à partir de *sensus* (« sens ») et du préfixe *dis-* : divergence de sentiments.
Dissident : Du latin *dissidere* (« être en opposition ») composé de *dis-* et *sedere* (« être assis ») qui signifie, en quelque sorte, « pratiquer la politique de la chaise vide », par exemple dans une conférence de consensus.

Même Jean-Paul II mettait en garde contre ce risque : « On observe une défiance fréquente envers des assertions globales et absolues, surtout de la part de ceux qui considèrent que la vérité est le résultat du consensus et non de l'adéquation de l'intelligence à la réalité objective » (*Foi et raison* § 56).

Le consensus, nouvelle forme de révolution culturelle

Une fois les esprits noyés par ces faux consensus, tout est en place pour ensuite laisser des « agents de consensus » s'infiltrer dans toute la culture et jusque dans les programmes scolaires. Les enfants deviennent ainsi les « agents de changements » de leurs parents.

La science, victime des consensus

La quête de la vérité n'étant plus prioritaire, les débats scientifiques sont les grands perdants de cette obsession du consensus. En effet, la vérité scientifique n'est pas le fruit d'une majorité consensuelle de scientifiques : le consensus ne fait pas partie de la **méthode scientifique**. Évoquons deux exemples de consensus scientifiques au service d'idéologies.

– En médecine, pendant trente ans, le monde entier a fait croire à la recherche embryonnaire comme solution thérapeutique. Le succès des **cellules souches adultes** a ébranlé cette

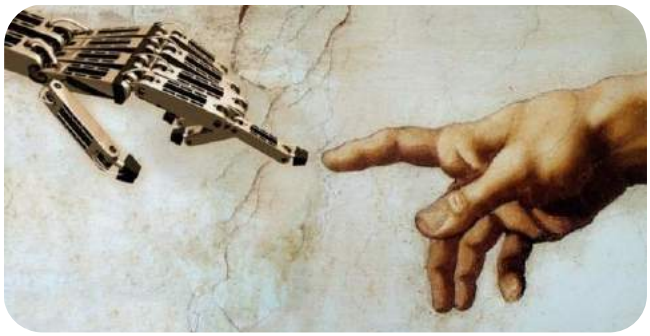

idéologie. Elle perdure encore sous la pression des partisans du **transhumanisme**.

– En écologie, on a élaboré un consensus autour de prétendues « limites planétaires » (climat, particules fines, trou d'ozone, *etc*. *Cf*. *Actuailes* n° 40, 42, 43 et 46).

Que faire pour éviter cela ?

– Affirmer l'existence de la vérité.

– Ne pas se renfermer dans une neutralité : les non-spécialistes peuvent prendre parti.

– Appeler les jeunes à prendre du recul. Ceux qui ont le souci du bien commun doivent faire carrière dans la recherche scientifique pour éviter que la science ne soit monopolisée par des militants plus soucieux d'idéologie que de vérité.

– Imposer la pluralité des expertises comme valeur de dialogue. ●

http://jeunes31.les2ailes.com

Transhumanisme

C'est une philosophie rationaliste et un mouvement culturel qui a pour objectif de transformer la nature humaine. Cette philosophie part de l'idée que notre création serait « raté », puisque l'homme souffre, tombe malade, et meurt. Dès lors, les transhumanistes s'appuient sur la technologie pour changer non seulement la nature, mais la nature de l'homme elle-même.
Cf. *Actuailes* n° 38 (actuailes.fr/294-la-philosophie-transhumaniste)

Aidez votre journal à se développer,

adhérez à l'association « Les amis d'*Actuailes* » !

Je souhaite adhérer à l'association « Les amis d'***Actuailes*** ».
Nom :..... Prénom :.....
Adresse :.....
Courriel :.....
Ci-joint un chèque de ..... euros (à l'ordre de « Les amis d'*Actuailes* », cotisation minimum de 15 euros).
À....., le..... Signature :

À envoyer à ***Actuailes***, 13, avenue de la Paix, 78230 Le Pecq.

Sophie Roubertie

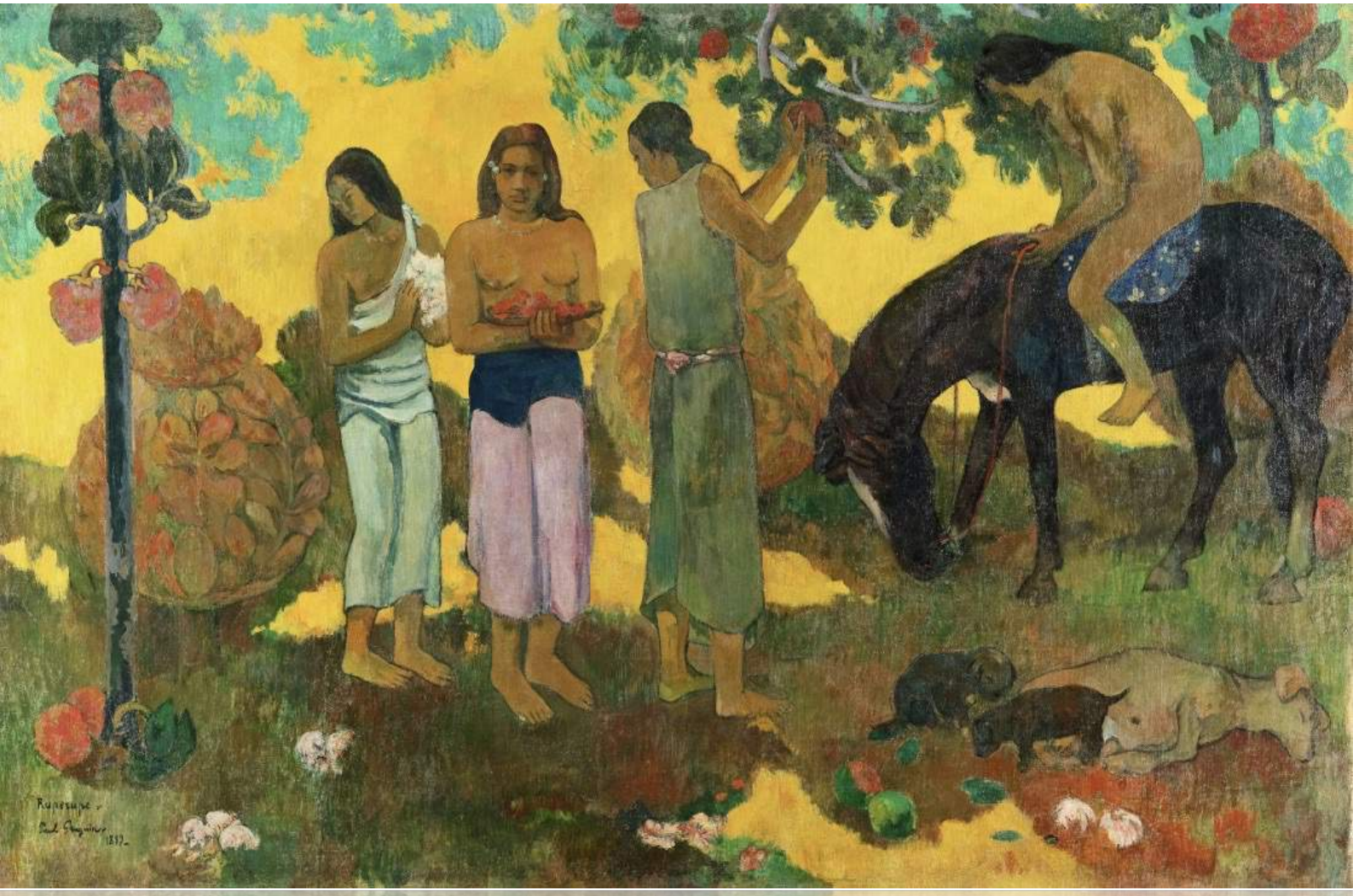

Rupe Rupe

(*La cueillette des fruits*)

Paul Gauguin (1848-1903)

Gauguin était à Tahiti lorsqu'il a peint ce tableau. Peut-être imaginait-il découvrir le paradis dans les îles de Polynésie ? L'atmosphère décrite ici est paisible, celle toute simple d'une vie où domine la nature.

Carte d'identité de l'œuvre

Date : peint en 1899
Taille : 128 x 190 cm
Technique : Huile sur toile
Lieu d'exposition :
Musée d'État des Beaux-Arts Pouchkine (Moscou, Russie)

Le ciel est jaune, ce qui pourrait surprendre, mais cette couleur rappelle la chaude lumière des îles et vient illuminer la scène, contrastant avec l'ombre dans laquelle sont situés les personnages. Des feuillages clairs, stylisés, s'incrustent sur ce ciel d'or.

La scène se déroule comme une frise. Deux femmes, à gauche, portent l'une des fruits, l'autre des fleurs, les deux représentant l'abondance d'un paradis terrestre, au bout du monde….

Sophie Roubertie

Le visage de celle qui nous regarde est fin et délicat, alors que les pieds, carrés et épais, apparaissent comme négligés. Sa poitrine est nue, mais elle ne cherche ni à choquer, ni à provoquer dans cette tenue qui évoque la simplicité de ces terres lointaines. Les vêtements sont d'ailleurs sans sophistication, sans travail de drapé, simples jupes ou tuniques. Une autre femme, de dos, est à la cueillette. Difficile d'identifier de quel arbre il s'agit. Comme la végétation est traité en aplats*, les espèces ne sont pas reconnaissables, mais la nature semble riche et généreuse, fleurs et fruits ne manquent pas.

Le cavalier, situé à droite, entièrement nu sur sa monture, semble dormir, comme dort aussi la chienne du premier plan, pendant que ses chiots, encore maladroits, jouent auprès d'elle. Le noir du cheval contraste avec la palette vive du tableau.

*aplat : surface de couleur uniforme, sans relief ni détails.

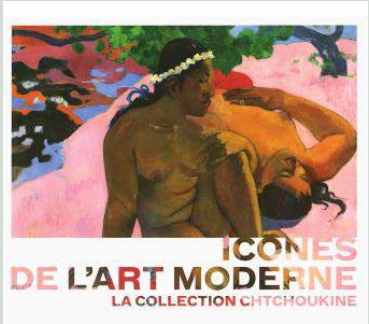

La fondation Louis-Vuitton présente actuellement l'exposition « Icônes de l'art moderne, la collection Chtchoukine ». À voir jusqu'au 20 février 2017. Le billet de l'exposition (à prendre à l'avance pour éviter une attente prolongée) inclut l'entrée au Jardin d'acclimatation, à Paris.

LE RÉSULTAT DU CONCOURS

Dans notre dernier numéro, nous vous proposions de retrouver au fil des pages trois expressions cultes de bandes dessinées.

Voici les réponses !
p. 8, en légende de la photo : « *I'm a poor lonesome cowboy* », tiré des albums de *Lucky Luke* ;
p. 12, dans le chapô : « tombé dans la marmite » tiré de ceux d'*Astérix et Obélix* ;
p.18, dans le deuxième paragraphe : « je dirais même plus » tiré de *Tintin*.

Bravo à tous les participants et en particulier à ***Pierre P***. qui recevra bientôt un exemplaire de la BD *Franz Stock, passeur d'âmes* de Vivier et Denoël, offert par les éditions Artèges.

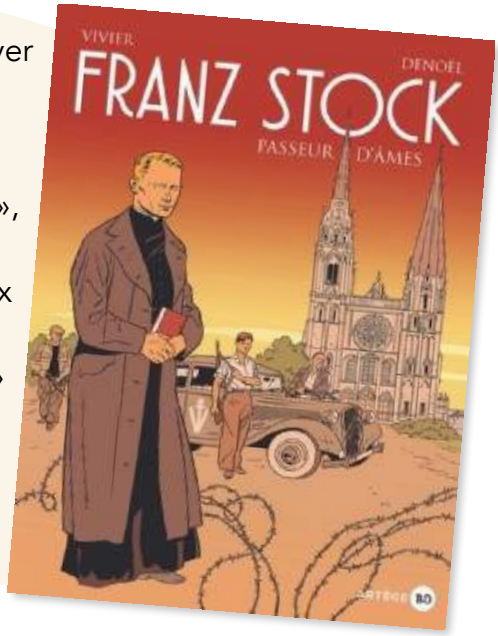

Père Augustin-Marie

Des nouvelles d'Alep

Actuailes a régulièrement entretenu ses jeunes lecteurs de la situation en Syrie et de l'évolution de la guerre qui y dure depuis plus de cinq ans. Aujourd'hui, je voudrais me faire l'écho des paroles d'un dignitaire de l'Église grec-melkite catholique en Syrie, Monseigneur Jean-Clément Jeanbart, archevêque métropolitain d'Alep.

Alep, avant la guerre, était le fleuron économique et culturel de la Syrie. Ville du Nord, Alep suscitait même une certaine jalousie de la part de la capitale, Damas, au sud du pays, lieu du gouvernement et des institutions. Est-ce cette position très enviable qui vaut à cette ville le sort terrible qui est le sien ? Si la guerre a ravagé bien des zones du pays, il est certains endroits où la guerre semble avoir pris ses quartiers. Alep en fait partie. La guerre s'y est installée, prenant en otage les populations civiles.

Dans sa dernière lettre pastorale, datée d'Alep le 23 octobre 2016, Mgr Jeanbart fait le bilan des cinq dernières années. Il compare les espoirs suscités par le mouvement populaire du printemps 2011 (appelé « Printemps arabe ») avec la réalité qui est apparue au fil des mois : « Tout ce que ce printemps de malheur nous a apporté, c'est la douleur, la misère et la destruction. Destruction qui a démoli nos maisons, nos institutions, et nos sources de revenu. […] »

À ces pertes s'ajoute une autre, sur laquelle insiste l'archevêque : l'élément humain. La situation intolérable a poussé nombre de citoyens syriens – principalement des jeunes – à émigrer, dans l'espoir d'une vie meilleure en Occident. Le pays est « privé de ses forces vives ». Cette jeunesse va manquer terriblement au pays, alors que les indices de paix commencent à apparaître et que l'on parle de reconstruction. Qui va reconstruire le pays ?

Le pays est « privé de ses forces vives ».

Le pasteur rappelle la nécessité pour tous de travailler, chacun à sa place, au relèvement de la nation. « Nous avons besoin de combattants pour lutter sur deux fronts : des soldats sur les champs de bataille, et nous autres pasteurs avec tous les citoyens de bonne volonté qui aiment leur pays, sur le front de l'action sociale et humanitaire. » Il lance une sorte de campagne, non pas militaire, mais sociale et civique, invitant tous et chacun à s'y impliquer avec « foi, détermination et engagement ».

Mgr Jeanbart termine sa lettre par une affirmation solennelle : « Nous voulons dire à nos fidèles et à tous les amis qui veulent nous entendre que nous nous sommes décidés fermement à nous engager et à participer à cette campagne décisive, nous dédiant sans réserve et mettant en œuvre toutes nos capacités pour soutenir nos jeunes dans leur marche et leurs efforts en vue de s'enraciner toujours davantage dans notre terre bien-aimée. Ensemble, nous voulons bâtir notre avenir, ensemble, nous voulons continuer à vivre d'une façon digne et honorable tant que le Seigneur le voudra, dans notre ville chérie, Alep. »

Que Dieu vous entende et vous aide, Monseigneur !

Louis XIII et Richelieu, par Jean Alaux, 1832.

La journée des dupes

Ou comment Richelieu, au cours d'une journée fatidique, se trouva disgracié le matin et au faîte de sa gloire le soir venu...

En 1630, le cardinal de Richelieu, Premier ministre du roi Louis XIII, commence à lancer les bases de ce qui sera le cœur de sa politique : face à la puissance espagnole, l'alliance avec les puissances protestantes.

La reine mère, Marie de Médicis, désapprouve une telle évolution et s'oppose de plus en plus à Richelieu, à qui elle reproche notamment d'avoir mené la guerre en Italie, face à ses gendres de Savoie et d'Espagne. Elle mène le siège de son fils Louis XIII pour qu'il renvoie ce ministre gênant et finit, en septembre 1630, par extirper de lui la promesse qu'il se débarrassera de Richelieu dès que possible. Elle attend alors, fébrilement, le moment favorable…

Marie de Médicis mène le siège de son fils Louis XIII pour qu'il renvoie ce ministre gênant.

Ce jour arrive le 10 novembre suivant, lorsqu'au palais du Luxembourg, résidence de Marie de Médicis, une dispute violente éclate entre la reine mère et le cardinal. Le roi assiste à cette scène orageuse, sans dire un mot et profondément troublé. La vieille reine le met au pied du mur et réclame le renvoi de Richelieu que le roi ne semble pas pouvoir lui refuser. L'affaire paraît bouclée : la reine triomphe déjà, les courtisans lui font la cour pour obtenir ses faveurs et Richelieu se prépare à prendre la fuite.

Mais le roi le fait appeler au cours de la journée dans son pavillon de chasse de Versailles. En dépit de la pression de sa mère, Louis XIII est conscient de la loyauté de Richelieu et de son sens du bien commun ; il sait que, sans lui, il se retrouverait seul face au parti des intrigants féodaux. Il renouvelle donc clairement et publiquement, contre toute attente, sa confiance dans le cardinal.

Ce renversement marque un tournant dans le règne de Louis XIII. Le parti de la reine est en effet neutralisé. Le garde des Sceaux, Marillac, est arrêté. Il sera jugé et exécuté en 1632. Le frère du roi, Gaston d'Orléans, prend la fuite. Même la reine n'est pas épargnée : elle quitte le royaume, se réfugie à Bruxelles et ne reverra jamais son fils.

Richelieu est enfin libre de mener sa grande politique extérieure : faire échec à l'Espagne impériale. ●

Marie Foliot

Non mais sans rire

Comme le monde bouge en ce moment, il faudrait être aveugle, sourd et vivre au fin fond d'une caverne pour ne pas s'en rendre compte ! Quoi que l'on entende dire dans les médias ou par les sondages, les choses ne se passent jamais vraiment comme prévu ! Cela a commencé avec le choix des Britanniques de sortir de l'Europe avec le référendum du *Brexit* et maintenant l'élection de Donald Trump... Que va-t-il se passer demain en France ?

Eh bien moi dans tout ça, cela me donne envie de vous parler télévision ! Vous connaissez la télévision : ce petit écran qui passe 24h sur 24 des images afin d'informer, de divertir, *etc*. Pas la peine de la décrire plus que ça, tout le monde sait ce que c'est ! Mais ce que l'on sait moins, c'est le pouvoir du téléspectateur, de celui qui regarde, qui choisit le programme, la chaîne qu'il va regarder avec sa petite télécommande. C'est lui qui va permettre aux chaînes de garder ou d'enlever un programme. Prenons, par exemple, des émissions que l'on appelle de divertissement : si ça marche, elles y seront encore l'année d'après et ainsi de suite jusqu'à ce que l'audimat baisse. Et inversement : si cela ne marche pas et que les audiences sont mauvaises, c'est fini, on ne les verra plus !

Le pouvoir est aussi au bout de la zapette…

C'est ainsi malheureusement que l'on a vu naitre la téléréalité qui, vu le succès de la première émission, donne naissance, chaque année à travers le monde, à des concepts de plus en plus aberrants comme faire passer soixante jours à des candidats volontaires dans une vraie prison avec de vrais détenus comme s'ils étaient réellement des prisonniers (et bien entendu dans la prison personne n'est au courant)... Charmant petit concept américain !

En ce moment, en France, une émission de divertissement (« Touche pas à mon poste » pour ne pas la citer...) rencontre beaucoup de succès, même énormément puisqu'elle fait des records d'audience. Et pourtant nous pouvons sans prendre trop de risque la définir comme complètement… comment dire... délirante de bêtise. Plus les gens la regardent et en parlent, plus cela devient du grand n'importe quoi où la bêtise côtoie la vulgarité et même la méchanceté. Tout est bon pour faire le « buzz » : chercher à ce que les gens se disputent, faire des caméras cachées mettant en scène un homicide involontaire pour voir la réaction d'un chroniqueur, demander à un autre de mettre des nouilles dans son pantalon… Bref, plus de limite et malheureusement comme les gens regardent, les autres médias en parlent, les réseaux sociaux, faisant tourner des extraits, se délectent de ces débilités et l'émission a ainsi encore de beaux jours devant elle.

Franchement, il y a de quoi se mettre en colère : souvenez-vous il n'y a pas si longtemps que ça je vous parlais de harcèlement *via* Internet, et bien dans cette émission on assiste aussi à du harcèlement sous couvert de « c'est pour rire » ! Il est temps de changer ces choses et pour ça il existe une manière très simple : éteindre son poste, faire de la résistance en ne participant pas à la réussite de ce genre de programme. Parce que rire de la bêtise et de la méchanceté, je ne sais pas vous, mais moi cela me déprime ! Alors, êtes-vous prêt à zapper ? N'oubliez pas : le pouvoir est au bout de votre télécommande !

pointdevue@actuailes.fr

LUCILLE
À L'HEURE GOURMANDE
« LES LUMIÈRES DE PARIS »
DE GWENAËLE BARUSSAUD

Fleurus. Septembre 2016.
15,90 euros.

Lucille est heureuse au service de Mathilde de Gisors, une jeune fille de l'aristocratie parisienne de son âge, 16 ans. Leur complicité ne se confond tout de même pas avec de l'amitié, une femme de chambre reste à sa place sous le Second Empire. Et Lucille n'hésite pas longtemps avant de démissionner pour tenter l'aventure, associée à un anglais bâtisseur de palace à Dinard !

Si son tempérament entreprenant et visionnaire ne trouve pas dans cette première tentative l'aboutissement et la réussite, cela ne tardera pas. L'expérience d'un palace parisien, les encouragements d'une riche cliente américaine pleine d'humour et de bienveillance, les secousses et les épreuves, vont lui donner l'audace de lancer une idée nouvelle : ouvrir le premier salon de thé de Paris, tout près de *L'Élégance Parisienne* où travaille sa sœur Pauline. Car c'est encore l'une des filles Bordier que Gwenaële Barussaud met en scène dans ce nouvel opus de la collection des « Lumières de Paris ».

La couverture de Jérôme Pélissier n'est pas pour rien dans l'attrait de ce roman qui, s'il semble s'adresser à des jeunes filles à partir de 13 ans, n'en passionne pas moins leurs mères, grands-mères et, s'ils acceptent de se laisser surprendre, les lecteurs masculins aussi. Pourquoi ? Parce que Gwenaële Barussaud met tout son art à offrir à ses lecteurs un style travaillé, une intrigue palpitante et des psychologies aiguisées. Ainsi le cadre historique du Second Empire apparait brossé par touches légères, ses métiers, les grands changements urbains ou sociaux, les classes sociales qui se côtoient et évoluent…

Passionnant, de style élégant et plein de charme. À avoir dans sa bibliothèque. ●

À partir de 13 ans.

Retrouvez ce livre et une large sélection pour la jeunesse sur le site ***www.123loisirs.com****.*

***Actuailes* : www.actuailes.fr**
Directrice de la rédaction : Gaëlle Iordanow – **Contact :** lejournal.actuailes@gmail.com
Réalisation : Camille Cassan – **Secrétariat de rédaction :** Alix de Marcillac
Site internet : website-modern.fr

Catherine Bertrand

« Le cinéma, c'est un œil ouvert sur le monde », Joseph Bedier.

Love and Friendship

Élégance des costumes et des décors, finesse des personnages… décidément, après *Raison et sentiments* ou *Orgueil et préjugés*, l'œuvre de Jane Austen s'adapte toujours avec bonheur au cinéma. *Lady Susan* est décidément moderne !

À partir de 13 ans.

Amateurs d'intrigues sentimentales au fond de la campagne anglaise de la fin du XVIIIe siècle, nous voilà servis : *Love and Friendship* vient de sortir en dvd ! Il s'agit de l'adaptation par l'américain Whit Stillman du premier roman de Jane Austen*. Et si vous ne connaissez pas cette dernière, hâtez-vous de lire ses romans à l'humour décalé et souvent ironique, décrivant avec réalisme et mordant une société guindée où l'hypocrisie est un art.

Lady Suzan (la ravissante Kate Beckinsale) est une jeune veuve qui doit trouver une solution pour garder son train de vie. Égoïste, elle est prête à sacrifier sa fille pour y arriver et envisage quelques mariages avantageux. Elle manipule les hommes au grè des situations et évite avec une intelligence malicieuse de s'attirer publiquement les foudres de ses ennemis, bien trop policés pour laisser éclater un scandale.

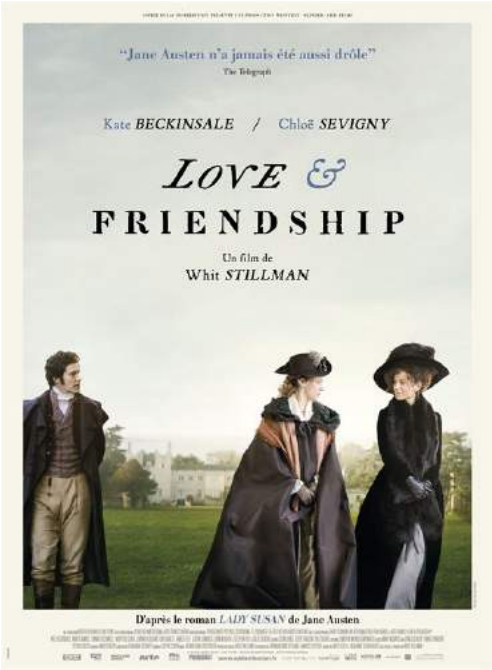

Égocentrique, Suzan paraît même croire avec candeur à ses propres arrangements avec la vérité, mais si ses répliques sont souvent drôles le spectateur n'est pas dupe : les confidences qu'elle fait à son unique amie, Alicia, laisse apparaître sa monstrueuse personnalité. Adapté d'un roman épistolaire*, le réalisateur a su transposer ce genre pour gagner en rythme, mais parfois le récit est un peu énigmatique. Toutefois les décors, les costumes et surtout les dialogues séduiront les plus courageux, car il n'y a qu'un impératif : voir ce film en version originale !

*__Jane Austen__ (1775-1817) : issue de la petite bourgeoisie (*gentry*) anglaise, ayant reçu une éducation littéraire poussée, elle écrit *Lady Suzan* à 20 ans. Son œuvre tardivement mais mondialement reconnue, se détache des romans sentimentaux du XVIIIe et se rattache au réalisme du XIXe siècle.

*__Roman épistolaire :__ genre littéraire se composant de la correspondance fictive d'un ou de plusieurs personnages.

Mélancomas

«Le sport ne forge pas le caractère. Il le révèle».

© Jean-Marie Liot / DPPI / Vendee

La course de l'extrême

Dimanche 6 novembre, aux Sables-d'Olonne (Vendée) vingt-neuf marins, âgés de 23 à 66 ans, ont pris la mer pour tenter d'entrer dans la légende de cette course particulièrement éprouvante, remportée jusqu'ici uniquement par des Français. Les concurrents doivent effectuer un tour du monde sans escale et sans assistance (sans aide extérieure) pour revenir en Vendée, terme de leur périple. Le record est détenu par François Gabart, vainqueur de la précédente édition en 78 jours, 2 heures et 16 minutes.

Des bateaux toujours plus performants

Course d'endurance à l'origine, le Vendée Globe est devenu une course de vitesse. Les concurrents seront à la barre de voiliers monocoques de 60 pieds de long[1], soit 18,28 mètres équipés des toutes dernières technologies informatiques (ordinateurs, stations météo...) ou techniques (outre une dérive, certains bateaux sont équipés de pièces ayant un profil d'aile d'avion appelées *foil*, destinées à accroître leur vitesse).

1. Un pied est une unité de longueur très ancienne utilisé dans les pays anglo-saxons et correspondant à la longueur d'un pied humain, c'est-à-dire 30 centimètres environ.

Que le meilleur gagne !

Une préparation physique exigeante

Voici ce que que l'on peut lire sur la page Internet du skipper Jérémie Beyou : « Dans la course au large, un marin doit être à la fois capable de développer beaucoup de puissance dans un délai très bref, de supporter une forte et rapide augmentation de son rythme cardiaque lors de manœuvres soudaines, tout en étant endurant et résistant… à tout : aux mouvements violents et incessants du bateau, au stress, à la fatigue, au bruit, au froid, à la chaleur, à la douleur. Il faut être capable de grimper seul, en pleine mer, en haut d'un mât de 28 m de haut, de manipuler une voile de 150 à 250 m² (qui pèse de 60 à 95 kilos), d'avoir la force de plonger, seul, en cas de problème pour vérifier l'état de la coque... »

Les concurrents suivent un entraînement complet à base de natation, de vélo, de musculation ou de course à pied sans oublier des étirements pour limiter les risques de blessures.

La préparation est physique, mais aussi morale (relaxation, gestion du sommeil et du stress de la course) afin de mieux se connaître et renforcer son mental.

Avez-vous bien lu Actuailes n° 58 ?

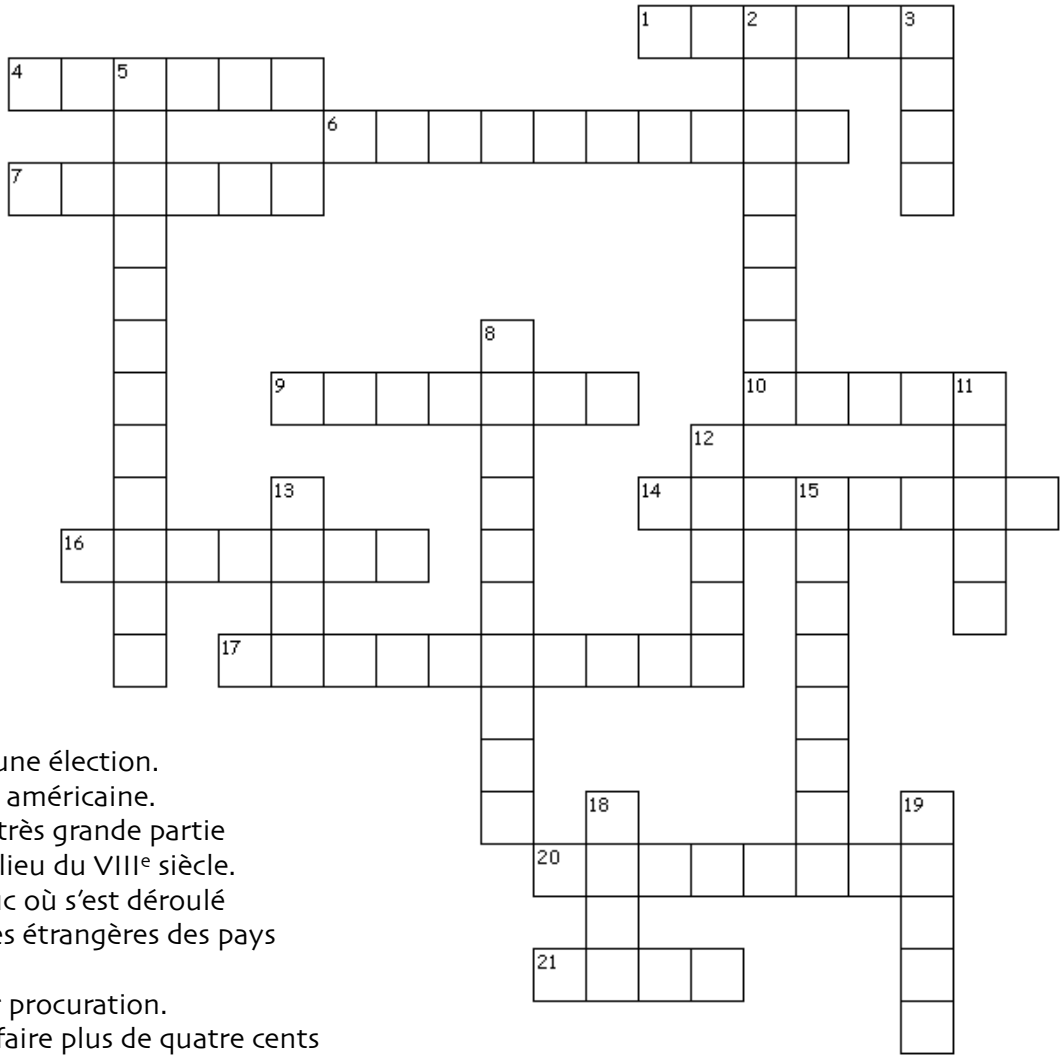

VERTICAL

2. Personne qui se présente à une élection.
3. Initiales de l'agence spatiale américaine.
5. Dynastie qui régna sur une très grande partie de la France du Ve jusqu'au milieu du VIIIe siècle.
8. Pays dirigé par un Grand Duc où s'est déroulé la dernière réunion des Affaires étrangères des pays de l'Union européenne.
11. Nom d'une guerre faite par procuration.
12. Avec l'une d'elles, on peut faire plus de quatre cents steaks hachées.
13. Sport de lutte japonaise.
15. Substance microscopique étrangère à l'organisme à l'origine de la réaction immunitaire.
18. Situation d'une personne qui perd connaissance et ne réagit plus aux stimulations.
19. Grande route principale des États-Unis (avec un trait d'union).

HORIZONTAL

1. Il nous protège de certains microbes.
4. Lieu-dit, proche de Jérusalem, cité dans l'évangile de Luc pour ses pèlerins.
6. Objet permettant de téléphoner ou envoyer des messages.
7. Chancelière allemande.
9. Grande marque de smartphone.
10. Nouveau président américain.
14. Épreuve sportive de course à pied sur une distance de 42,195 kilomètres.
16. 10e Français à aller dans l'espace.
17. Personne dépendante de la drogue.
20. Ville de France où s'est déroulé une bataille au Moyen Âge durant laquelle les Arabes ont été repoussés.
21. Chef de l'Église catholique.

Résultats du n° 58

1. (horizontal) Cyber.
1. (Vertical) Comète.
2. Équateur.
3. OMS.
4. Réunion.
5. (Vertical) Colonisation.
5. (horizontal) Canadienne.
6. Start-up.
7. Grizzli.
8. IT.
9. Téléphones.
10. Poisson.
11. Sanofi.
12. Sentinelle.
13. Flamands.
14. Gabon.
15. Roch hachana.